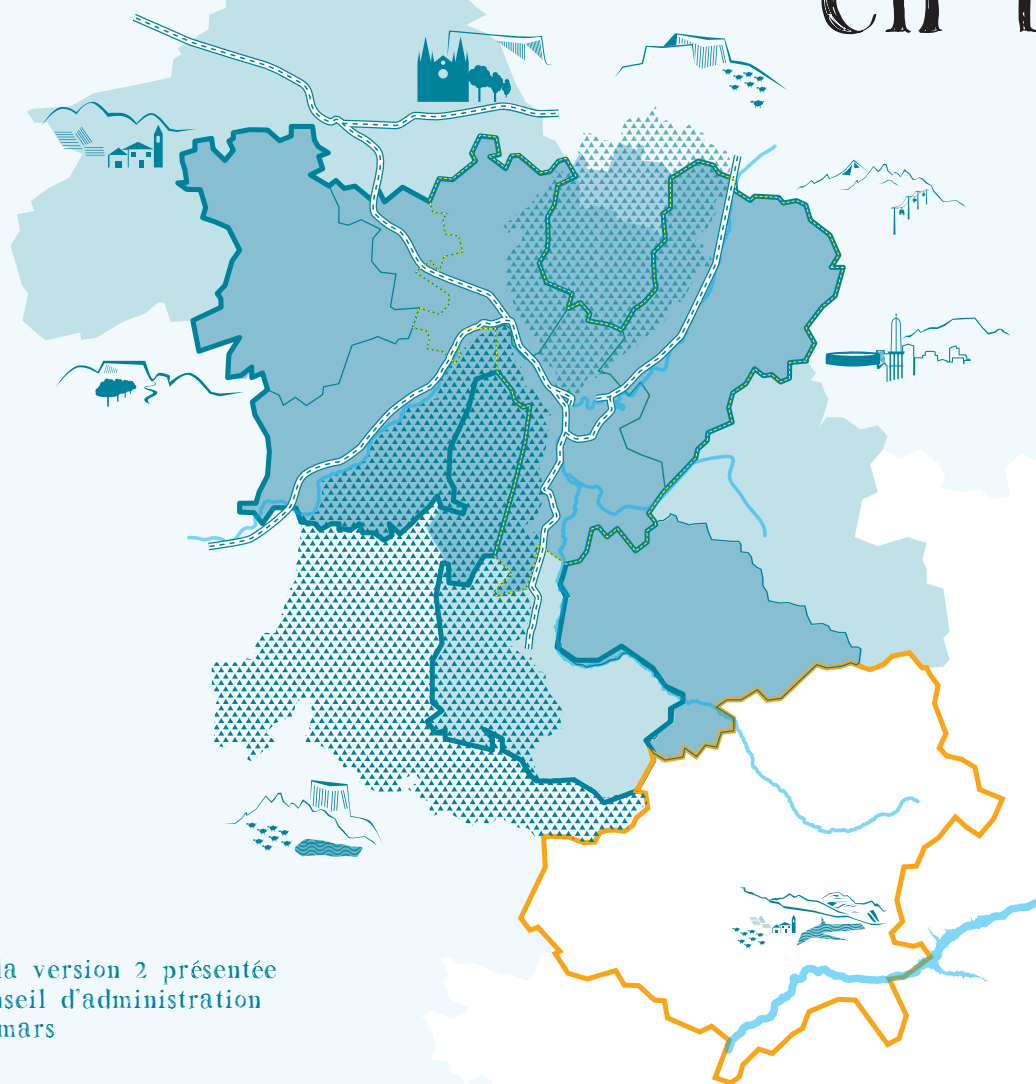


le programme d'activité 2021 en bref



selon la version 2 présentée
au conseil d'administration
le 29 mars



V

OBSERVER



V

PLANIFIER



V

PROJETER



V

ANIMER



V

PARTAGER

UNE AGENCE PARTENARIALE

Articulation
des échelles

Pluridisciplinarité

Capitalisation et
mutualisation

L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise est une association qui fédère diverses collectivités territoriales et dont la gouvernance partenariale est politique. En cette année électorale 2020 perturbée, elle a connu un renouvellement important et tardif de ses instances. **Bruno Cattin a été élu président le 14 octobre 2020 par le nouveau conseil d'administration.**

Président du Pays Voironnais depuis le mois de juillet, il est également maire de la commune de Voissant pour un deuxième mandat.



Avec cette élection, **l'Agence confirme son positionnement « grand territoire »** après dix ans de présidence de Jean-Paul Bret qui ont conforté la confiance des intercommunalités et resserré les liens. C'est ce que souligne Bruno Cattin par ces mots : *« **Mémoire de nos territoires, l'Agence est aussi un outil de dialogue entre eux. Elle nous a aidé à mieux nous connaître, à mieux nous comprendre, à mieux nous respecter. Elle constitue un espace de rencontre et d'échange.** »*

Il insiste sur sa vocation à accompagner l'articulation des politiques publiques aux bonnes échelles car *« **Nous appartenons tous au même système territorial. Que cela nous plaise ou non, nous sommes interdépendants. Cette interdépendance a nécessairement un impact majeur sur la manière de concevoir mais aussi de produire des politiques publiques.** »*

Cette capacité d'intervention multiscalaire et transversale, autant que la pluridisciplinarité de ses compétences, font de l'Agence un outil original. Pour Bruno Cattin, elle est l'outil d'ingénierie et d'expertise publiques adapté pour accompagner et éclairer le travail des élus dans une période tendue. *« **Pour trouver les réponses à leurs questions, les élus ont besoin d'intelligence, d'innovation et d'expertise : c'est tout cela que l'agence d'urbanisme nous apporte.** »*

Prêter écoute aux besoins des territoires, soutenir la coopération, s'adapter, évoluer, porter le regard aussi loin que possible. L'Agence s'y emploie, avec et au service de ses membres, dans une perspective de progrès collectif.

Neutralité et
intérêt général

la composition du bureau

Président Bruno CATTIN (Pays Voironnais)

Vice-président Ludovic BUSTOS (Grenoble-Alpes Métropole)

Vice-président Henri BAILE (Le Grésivaudan)

Vice-président Christian COIGNÉ (Département de l'Isère)

Trésorier Pierre BEJAJI (Grenoble-Alpes Métropole)

Secrétaire Roger VALTAT (Bièvre Est)

Autres membres du bureau Arnaud MATHIEU (Massif du Vercors) et Martial SIMONDANT (Bièvre Isère)

Réseaux et
partenariats

Souplesse et
traçabilité

Le programme d'activité partenarial s'établit à **6375^{ans} jours d'activité en mars 2021.**
 Un niveau élevé et encourageant, attestant d'un fort besoin en expertise stratégique et opérationnelle.
L'année 2021 est d'abord et avant tout celle des projets, dans le cadre de la mise en œuvre des PLUI et des ORT, de la mise en chantier(s) du SCoT, des réflexions communales (centres-bourgs, Petites villes de demain)...

Le socle partenarial, financé par les cotisations des membres, sera redéfini collectivement au cours de l'élaboration du nouveau Projet d'Agence (2021-2026). Comment construire un véritable outil d'intelligence collective ? Ce sera l'occasion d'une réflexion partagée indispensable, pour mieux traduire les attentes des élus.

Les partenaires et/ou territoires de référence

mars 2021

État (dont DREAL, DDT38, DDT05, ADEME, ARS...)

Département de l'Isère

EP SCoT de la Grande Région de Grenoble

Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

SMMAG : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

EPCI

- 1 Grenoble-Alpes Métropole
- 2 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
- 3 Communauté de communes Le Grésivaudan
- 4 Communauté de communes Bièvre Est
- 5 Bièvre Isère Communauté
- 6 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- 7 Communauté de communes du Massif du Vercors
- 8 Communauté de communes Cœur de Chartreuse
- 9 Communauté de communes de la Matheysine
- + 160 communes

Parcs naturels régionaux (PNR)

- 1 PNR du Vercors
- 2 PNR de la Chartreuse

epfl... Établissement public foncier du Dauphiné (EPFL.D)

EPORA Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora)

UGA Université Grenoble Alpes (UGA)

Agences d'urbanisme L'Agence est membre du réseau des quatre agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes

0 5 10 15 20
Kilomètres

Sources : GEOFLA 2018 © DREAL, traitement AURG

Notre manifeste

Projet d'Agence, le manifeste 2017

(SE) CONNAITRE ET (SE) COMPRENDRE, C'EST CAPITAL

Nos territoires sont en transition.

Bien au-delà des cadres et limites institutionnels, des écosystèmes territoriaux se forment et se transforment, complémentaires, interdépendants, soumis à influences.

Comment, dans cette grande complexité, concevoir des politiques publiques plus efficaces, plus coopératives et concertées, aux bonnes échelles ?

C'est bien l'objet et l'ambition de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise que de contribuer à la connaissance, à la compréhension et au développement de ces territoires aussi singuliers que pluriels où l'on vit, où l'on bouge, en évolution permanente.

Poser les bonnes questions ; observer et analyser ; mettre en dialogue ; partager l'expérience et la connaissance ; projeter les mutations : telle est sa mission.

Depuis 50 ans, l'action de l'Agence s'enracine dans les histoires et se déploie dans les futurs des territoires de notre grande région alpine.

Du minuscule au majuscule, du cœur aux franges, entre confrontation des regards et recherche de visions partagées, là où les logiques parfois se heurtent mais aussi s'articulent, l'Agence pose des constats, ouvre des pistes, accompagne les acteurs.

Une agence experte, humaine et fédératrice, à l'écoute du politique, à l'appui du technique, au service du mieux vivre de tous.

Tel est son engagement.

les 5i, nos engagements

> Alimenter l'**INTELLIGENCE TERRITORIALE** grâce à une veille stratégique et des analyses thématiques, pour aider à la compréhension des phénomènes à l'œuvre et éclairer les choix politiques.

> Capitaliser notre **IDENTITÉ ALPINE** pour valoriser notre expertise des territoires de montagne et de leur interrelation à la métropole, et en faire un levier d'ouverture à de nouveaux partenariats et projets.

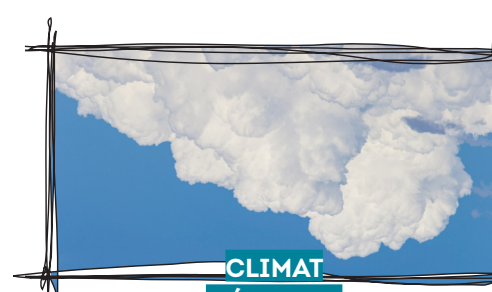
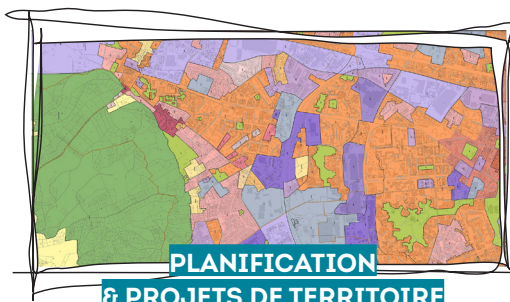
> Développer l'**INTERACTION** au sein d'espaces de dialogue et de coproduction favorisant l'élaboration de projets partagés et les coopérations territoriales, aux bonnes échelles.

> Valoriser et partager l'**INFORMATION**, pour décrypter, expliciter, mettre en perspective les données et analyses, de sorte à construire, nourrir et partager une culture du grand territoire avec tous ceux qui contribuent à son développement.

> Accompagner l'**I-MUTATION** des territoires, en mobilisant les datas, en développant les services, et en soutenant le développement partagé des territoires ruraux et urbains intelligents de demain.



DES EXPERTISES CROISÉES





ACCOMPAGNER

LES DÉMARCHES PROSPECTIVES ET L'INNOVATION TERRITORIALE



SERVIR LES RÉFLEXIONS ET LES CONSTRUCTIONS TERRITORIALES

À l'interface entre territoires et acteurs, neutre et partenariale, l'Agence est un maillon important des coopérations au sein de l'aire grenobloise.

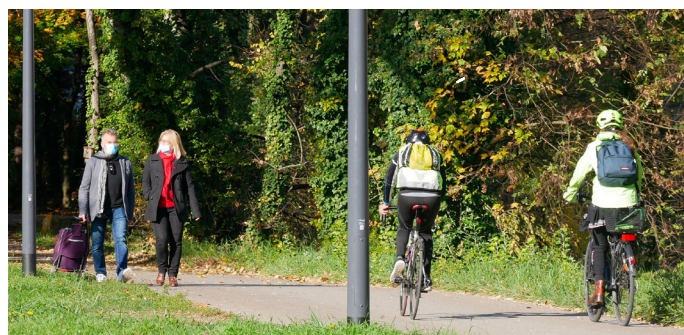
Depuis une dizaine d'années, la **coopération entre les territoires** connaît une actualité forte et fait l'objet de nombreuses recherches. Prenant acte des interdépendances, flux et échanges qui structurent le devenir des territoires et les inscrivent dans des systèmes territoriaux, **la coopération interterritoriale est nécessaire pour construire et coordonner des politiques publiques à l'échelle des modes de vie des habitants**. C'est pourquoi les analyses de l'Agence s'attachent à révéler les interdépendances et complémentarités entre les territoires (cf. Vos territoires en mouvements). Elle encourage les acteurs de l'aire grenobloise à mobiliser leurs ressources et à articuler leurs actions. C'est ainsi qu'elle s'implique aux côtés du **Syndicat**

mixte de mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) pour appréhender la question des déplacements à l'échelle (dans un premier temps) du Pays voironnais, de la Métropole grenobloise et du Grésivaudan. Elle l'accompagne dans l'application de la loi LOM et dans le dialogue avec les territoires du futur bassin de mobilité de l'aire grenobloise. Le Smmag, maître d'ouvrage de la **nouvelle grande enquête Ménages-Déplacements EMC²** (359 communes), lui en a confié le suivi des résultats. Leur analyse (poursuivie en 2021 du fait d'un calendrier perturbé) va constituer une source de données et des informations sur les modes de vie, particulièrement riches pour alimenter les politiques publiques. Elles constitueront des éclairages pour les démarches de planification (PDU, SCoT, PLU/PLUi, PCAET...), diverses études transversales (vulnérabilité énergétique, fragmentation socio-spatiale...) ainsi que pour **l'observatoire et le modèle des déplacements** également animés par l'Agence. Avec elle, depuis 2019, le Smmag et Grenoble-Alpes Métropole se mobilisent également pour contribuer aux études liées à la démarche partenariale **« étoile ferroviaire grenobloise »** et **du projet de Système Express Métropolitain ou RER de l'aire grenobloise**. Un objectif est de définir la programmation des investissements à moyen terme et le phasage des travaux, dans la perspective de leur inscription au prochain contrat de plan État-Région. Suite au bilan de la mise en œuvre du **SCoT de la Grande Région de Grenoble**, l'Agence est également investie auprès de l'établissement public pour appuyer la définition de la feuille de route du mandat en aidant les nouveaux élus à s'approprier le document ainsi que les enjeux interterritoriaux et de transition travaillés collectivement. L'Agence appuiera également les réflexions sur les évolutions des contenus du SCoT.

IDENTIFIER LA VULNÉRABILITÉ DES SYSTÈMES ET RECHERCHER DE NOUVEAUX MODÈLES

Dans une société en mutation, l'Agence travaille en réseau et joue un rôle de vigie territoriale afin d'éclairer les choix et décisions des acteurs.

« Grenoble dans son environnement ou le pari d'une métropole résiliente » est le thème de la **plateforme Popsu Grenoble-Alpes Métropole** lancée en 2018 et soutenue par l'Agence. Un bel événement se prépare autour de la restitution des travaux de recherche dans **Grand A**. La Métropole, l'EP SCoT et l'Agence soutiennent en outre la **thèse Cifre de Yatina Calixte pilotée par Magali Talandier**, visant à éclairer les processus de résilience économique des systèmes urbains en intégrant les enjeux environnementaux. Enfin l'Agence continue d'accompagner la Métropole dans l'exploitation des résultats **du projet Ibest (Indicateurs de Bien Être Sostenable et Territorialisé)**, ces nouveaux indices de richesse locaux permettant d'évaluer et d'orienter



les politiques publiques. Elle réalise en outre un travail de comparaison avec les résultats d'études similaires. À travers son implication dans **l'OBS'y, le réseau des observatoires de l'aire grenobloise**, l'Agence anime et coordonne l'observation locale sur l'ensemble des thématiques et sur les modes de vie (cette année, le pouvoir d'achat) : une expertise indispensable pour accompagner les territoires dans leurs évolutions.

Axe 2

PARTICIPER À LA PLANIFICATION ET À L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

SOUTENIR L'INNOVATION

L'Agence s'inscrit dans les réseaux de recherche et d'expérimentation et explore les techniques et sujets nouveaux, au service de l'adaptation au changement et de la gestion des transitions.

L'Agence développe une compétence de plus en plus solide en **géomatique**. Elle dispose d'importantes bases de données, harmonisée à l'échelle d'**urba4**, les **agences d'Auvergne-Rhône-Alpes**. Ce partenariat permet de proposer à l'échelle régionale un socle d'idées, de retours d'expériences et de solutions neuves, à travers par exemple l'animation du **club PLUi**.

Quant aux **réflexions prospectives**, essentielles, l'Agence s'implique en impulsant une plateforme pluri-acteurs qui doit permettre de s'interpeller mutuellement, de faire évoluer cadres de pensées et d'explorer de nouveaux modèles. Le Département a d'ailleurs fait appel à elle dans l'élaboration de son projet **Isère 2030**.

Pour le SCoT de la Grande Région de Grenoble, l'Agence anime les **chantiers résilience (climatique, sociétale, économique)**, des espaces de construction collective et interterritoriale des transitions. Enfin l'Agence contribue aux réflexions sur le devenir des stations de montagne au sein du **Labex Innovations et transitions territoriales en montagne (ITTEM)** et du projet **Transitions touristiques des territoires de montagne (Tandem)**.



CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

À différentes échelles, l'Agence accompagne ses partenaires dans leurs projets de territoire, dans leur traduction au sein des documents d'urbanisme et dans leur mise en œuvre.

Cœur de l'expertise, en constante évolution, la **planification** occupe une place importante dans le programme d'activité de l'Agence. Elle y croise ses compétences pluridisciplinaires et pluri-thématiques, sa connaissance des territoires construite dans la durée, sa capacité à intégrer les nouveaux sujets et à faire dialoguer les acteurs. En 2021, les missions s'équilibrent entre l'élaboration des documents réglementaires, des stratégies territoriales et des projets d'urbanisme, avec un retour en force des **études communales**, en lien avec les démarches intercommunales.

La **mise en œuvre des PLUi** est une phase majeure. Conçus comme des tremplins pour la transformation des territoires, ces derniers vont pouvoir mobiliser la dynamique d'échanges et de projets opérationnels qui s'offre à eux. L'Agence accompagne ainsi Grenoble-Alpes Métropole, Bièvre Isère Communauté, Bièvre Est, le Massif du Vercors et Cœur de Chartreuse dans l'appropriation par les nouveaux élus des PLUi et de leurs outils (notamment les OAP), dans la conduite de leurs évolutions à l'épreuve des retours d'expérience, ainsi que dans la conduite des projets en découlant. Concernant le PLUi métropolitain, une grande diversité de chantiers et missions est programmée, comme l'approfondissement des chantiers



“évolutions des formes urbaines”, “patrimoine”, “orientation d’aménagement et de programmation paysage et biodiversité”, “éviter, réduire, compenser et suivre l’artificialisation des sols”, “urbanisme et santé”, “climat, air et énergie” ou “risques et résilience”.

Du côté du Grésivaudan, c’est un **schéma de planification** qui est en cours d’élaboration, sous la forme d’un exercice libre. Il permet la synthèse des contraintes et la visualisation de l’occupation de l’espace, dans un objectif d’interpellation des élus.

Cœur de Chartreuse s’appuie quant à elle sur l’Agence pour la réalisation de son projet de territoire, dans le cadre du **Contrat de relance de transition écologique (CRTE)**. Dans les massifs, l’Agence met son expérience des PLUi et des SCoT de montagne au service des **PNR**. Ainsi, dans le cadre de son projet de Charte 2020-2035, le Parc de Chartreuse la sollicite sur les volets planification, urbanisme et aménagement, dont l’intégration de la trajectoire ZAN

dans la charte du parc. L’enjeu est de préserver les espaces agricoles et naturels à travers un urbanisme spécifique. De son côté, le Parc du Vercors sollicite l’Agence régulièrement dans le cadre de son projet de charte 2023-2038.



NOURRIR LES RÉFLEXIONS AUTOUR DES PROJETS URBAINS

La connaissance des territoires tirée de l’élaboration des documents de planification est le point d’entrée d’une réflexion de projet à des échelles plus fines et sur des territoires très diversifiés. Ici encore, la pluridisciplinarité de l’Agence est un atout qui permet d’apporter des réponses coordonnées aux problématiques urbaines.

Prolongement de la planification, **l’urbanisme de projet** permet de mieux répondre aux attentes des habitants et aux évolutions des modes de vie. Il sous-tend de nouvelles réflexions méthodologiques pour répondre aux spécificités des territoires en matière de transformation du cadre de vie, d’aménagement de l’espace public et de réponse croisée aux enjeux (logements, équipements, mobilités...), en veillant à articuler petite et grande échelle de fonctionnement.

Cette année, **l’Agence accompagne de nombreuses communes et intercommunalités dans leurs études urbaines** (prospective équipements et aménagement) destinées à la reconfiguration et à la valorisation de leurs sites stratégiques et de leurs espaces publics (grands principes urbains et paysagers). Parmi elles, Échirolles, Corenc, Meylan, La Tronche, Grenoble (Rabot / Bastille). L’Agence aide également plusieurs communes à projeter leurs **besoins en équipements scolaires** en déployant des méthodes de prospective spécifiques.

La mise en œuvre des orientations du PLUi métropolitain fait appel à différentes **formes d’intervention de l’Agence : études urbaines et de capacité immobilière ; stratégies d’aménagement des espaces publics et de la voirie ; études commerciales ; étude de recomposition et de densification de site économique...** Plusieurs projets structurants pour la Métropole et ses communes sont accompagnés par l’Agence, comme la « **Polarité Nord-Est** » (Grenoble, Saint-Martin-d’Hères, Meylan, La Tronche et Gières), un territoire économique majeur caractérisé par sa vulnérabilité aux risques naturels et par plusieurs coupures naturelles ou artificielles. Un autre grand projet urbain accompagné est celui de **Grandalpe**, couvrant 400 hectares sur Grenoble, Échirolles et Eybens. Il accueille le projet de rénovation urbaine des Villeneuve et comporte de multiples enjeux de couture urbaine, de requalification des espaces publics et d’attractivité résidentielle.

Revitaliser les centres-villes, rénover l’habitat, redynamiser les commerces... En la matière, les besoins et attentes sont forts. L’Agence accompagne plusieurs territoires, comme le Grésivaudan ou la Matheysine dans leur **projet d’ORT (Opération de revitalisation du territoire)** en déployant des méthodes de concertation et de coopération entre les communes et les intercommunalités. Aux côtés de la Dreal et du Département, elle est également impliquée dans le **programme “Petites villes de demain”** qui concerne plusieurs communes parmi la dizaine retenue en Isère. Le Département a en outre sollicité l’Agence pour animer un club local d’échanges réunissant les porteurs de projets et les partenaires du programme.



RENFORCER L'EXPERTISE THÉMATIQUE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

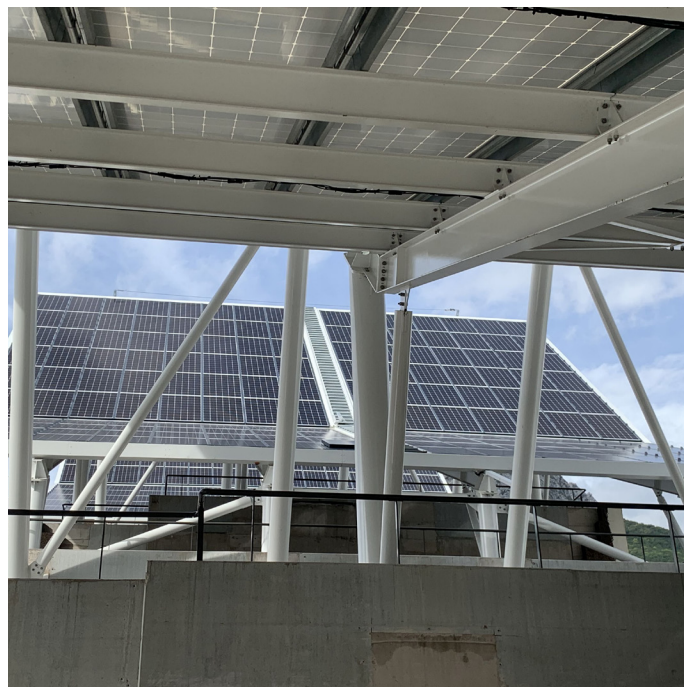
SOUTENIR LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

L'environnement est une dimension phare de la région grenobloise, investie de longue date par l'Agence, particulièrement vigilante en la matière et qui s'est dotée très tôt des compétences nécessaires.

Protection de l'environnement, lutte contre la perte de biodiversité, atténuation du changement climatique et adaptation, transitions énergétiques... la transition écologique est au cœur de nos vies et désormais, des stratégies territoriales et des documents d'urbanisme. Sur ces sujets, l'Agence accompagne les collectivités avec pour maîtres-mots, observation, expertise, appui au pilotage, anticipation et évaluation. Au-delà des travaux menés avec l'EP SCOT abordés plus haut, l'Agence est mobilisée par différents partenaires.

Elle est engagée dans la **mise en œuvre de la stratégie biodiversité métropolitaine 2017/2022** structurée autour des objectifs de la Trame verte et bleue, en coopération avec les communes et avec le souci de sensibiliser les habitants. Cette stratégie s'appuie sur le **Contrat vert et bleu**, programme d'action métropolitain en faveur de la biodiversité. L'Agence intervient également auprès de la Métropole et du Département dans le développement de **PAEN**. Cet outil de protection des espaces naturels et agricoles périurbains permet d'enclencher une dynamique de projet avec une pluralité d'acteurs, dont les agriculteurs. Après avoir coordonné le dossier de candidature à la labellisation du **Projet Alimentaire interTerritorial (PAiT)**, l'Agence s'apprête à en mener l'évaluation.

Elle mobilise ses compétences pluridisciplinaires, sa connaissance du territoire et de l'action publique autour de l'élaboration du **Plan climat de la Communauté de communes de Bièvre Est** et de la mise en œuvre des plans climat. Elle appuie la Métropole et le Pays Voironnais dans



la **caractérisation des Ilots de chaleur urbains (ICU)**, la réflexion sur un scénario neutralité carbone ou de plan d'urgence. Pour la Métropole, elle s'investit également dans la création d'un « **Observatoire augmenté** » du Plan climat, sur la question du stockage carbone... Elle poursuit en parallèle une étude en faveur de la **création d'îlots de fraîcheur à Grenoble** (solutions permettant de réduire les effets de chaleur en ville).

La Ville de Grenoble souhaite structurer et homogénéiser la prise en compte de l'urbanisme durable dans ses opérations d'aménagement en chantier. C'est pourquoi elle engage avec l'Agence la mise en place de **démarches d'évaluation de ses opérations autour des piliers de la charte EcoQuartier (étape 4 du label national)**. Concernant les questions énergétiques, l'élaboration d'un **SIG Énergie** se poursuit avec la Métropole, avec qui l'Agence va travailler aussi sur les leviers de cohabitation possible entre les ambitions de couverture en énergie renouvelable des toitures et ombrières et en confortement de la végétalisation. Enfin, avec ses partenaires d'urbA4, l'Agence accompagne l'Ademe dans une démarche exploratoire de création d'une **scène de trajectoire bas carbone axée sur les friches**.





ACCOMPAGNER LES POLITIQUES DE MOBILITÉ

L'expertise de l'Agence, partenaire historique des acteurs locaux de la mobilité, repose sur une approche globale des systèmes de transport, de l'organisation urbaine et des pratiques de déplacement, aux différentes échelles de besoins.

Le champ d'intervention et de coopération à grande échelle est vaste et diversifié, dans le contexte de la **grande AOM**, en lien avec la mise en œuvre de la loi LOM votée en décembre 2019. Des réflexions sont en cours, préparatoires à la **mise en œuvre du PDU** et au **schéma multimodal grand territoire**. Dans le cadre des **réflexions ferroviaires** évoquées plus haut, l'Agence contribue à l'**étude partenariale sur le potentiel de développement des gares de la ligne**

Grenoble – Gap. Elle accompagne aussi plusieurs documents directeurs, comme le **Schéma directeur accessibilité**, le plan d'actions de **logistique urbaine** (priorisation des aires de livraison, démarche exploratoire sur le e-commerce...), la **stratégie d'aménagement des espaces publics**, la définition du nouveau réseau cyclable métropolitain **Chronovélo 2030**, le **Schéma de mobilité nord-ouest** (analyse socio-économique dans la perspective du projet de câble) ou encore le **schéma de mobilité GrandAlpe**.

Concernant les mobilités urbaines et transports en commun, l'Agence accompagne le **renouveau de la ligne C1 entre Grenoble et Montbonnot** et la **création d'un pôle d'échanges** (Charmeyran) à La Tronche d'ici 2023, la politique des **nouvelles mobilités** (covoiturage, autopartage et véhicule électrique), l'aménagement du pôle d'échange multimodal de Domène ou encore, les réflexions sur la **tarification des transports en commun**. En termes d'observation et d'évaluation, elle est très impliquée dans des registres et échelles territoriales diversifiées : au-delà de la finalisation du **bilan Loti du Tram E** et de l'**extension de la Ligne B Presqu'île**, elle assurera le lancement du **suivi « après » de l'extension de la ligne A** et du **suivi « avant » du projet Métrocâble** ou encore du **compte déplacements**. Pilote technique de l'observatoire partenarial des déplacements, elle accompagne aussi l'**observatoire du stationnement**. Enfin, l'Agence accompagne la conception d'une **Zone Faible Émission tous véhicules** à l'échelle du « grand territoire » et articulée avec les différentes politiques sectorielles métropolitaines.



AIDER À DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

L'expertise en économie territoriale et en urbanisme commercial de l'Agence lui permet d'éclairer la décision et les stratégies des collectivités.

L'Agence déploie ses capacités d'analyse et de conseil dans divers champs thématiques (emploi, foncier, immobilier, redynamisation et programmation commerciale...). Un **portrait du commerce métropolitain** se finalise et une étude de la **filière BTP** est en cours. En complément d'**études économiques et commerciales** (Terminus Métrocâble à Saint-Martin-le-Vinoux, pôles commerciaux de Le Pont-de-Claix), ou de l'étude en faveur de la **densification des zones d'activité (ZA)** La Biolle, Saint-Égrève, elle développe un **volet « observation et**



connaissances des territoires » pour guider l'action publique dans une conjoncture mouvante et sensible. L'Agence alimente ainsi l'**observatoire des rez-de-chaussée commerciaux** et appuie l'**observatoire économique métropolitain**. Déjà impliquée dans l'élaboration de l'observatoire de l'immobilier tertiaire métropolitain, elle se préoccupe de **caractériser l'hébergement et l'immobilier de loisirs en Isère** (Département) et développe une expertise spécifique dans l'analyse des **locations touristiques meublées** aux côtés d'Isère Attractivité. Elle améliore les outils à disposition pour **caractériser l'offre d'activité** (Apidae) et compléter les analyses du parc d'hébergement de l'Isère par des éléments relatifs aux dynamiques des marchés foncier et immobilier. À noter enfin son investissement croissant dans l'**analyse du e-commerce**, pour la Dreal et la Métropole.



COORDONNER LES POLITIQUES D'HABITAT

L'Agence encourage le développement d'une offre de logement adaptée à la population, qui anticipe les transitions à travers des politiques d'habitat intercommunales cohérentes et dynamiques.

Après avoir participé au bilan triennal du PLH 2017-22, l'Agence contribue à la **mise en œuvre du PLH de la Métropole** avec des séminaires d'acteurs (parc privé), des études pour accompagner le rattrapage sur les communes déficitaires en logement social, une observation permanente des charges foncières résidentielles. Elle est également engagée dans l'animation et le suivi du **PLH du Pays Voironnais** avec des séminaires sur le marché résidentiel et l'appui à l'**observatoire permanent foncier/habitat**. En 2021, l'Agence posera les bases d'un **diagnostic social élargi** pour repérer et accompagner le **traitement des vulnérabilités sociales** dans les territoires métropolitains. Son appui stratégique est conséquent, éclairé par une

observation fine des tendances démographiques, des marchés, des modes de vie, de la société... qui s'adosse à des **outils d'étude et d'analyse éprouvés**. En lien avec la démarche nationale, elle anime l'**observatoire local des loyers (OLL)** dont elle publie les résultats annuels. Elle coordonne également l'**observatoire territorial du logement étudiants (OTLE) du sillon alpin** et dresse des états des lieux de l'offre et de la demande. Une première version de **VizuAliz** (son application web) permettra d'en donner une vision claire. Avec urbA4, l'Agence contribue enfin au **Comité régional de l'habitat et de l'hébergement, le CRHH**, pour la Dreal.

ÉCLAIRER LES POLITIQUES FONCIÈRES

À l'heure du ZAN, dans un contexte de renouvellement urbain, la maîtrise du foncier, de plus en plus stratégique, nécessite davantage de connaissance, d'anticipation et d'expertise.

En mobilisant ses capacités d'observation et d'analyse autant que sa connaissance fine des territoires, l'Agence appuie la formulation de **stratégies foncières et immobilières des intercommunalités et des opérateurs fonciers** comme l'EPFL du Dauphiné et l'Epora pour lesquels elle poursuit en particulier l'**inventaire des friches**. Du côté du Pays voironnais, elle s'investit dans une **étude de gisement foncier et un observatoire du foncier susceptibles d'apporter des éléments déterminants lors de la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette » (ZAN)**. Elle poursuit enfin son importante implication dans l'animation et les publications de l'**Observatoire foncier partenarial de l'Isère (Ofpi)**.



ŒUVRER À LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Dans une période particulièrement sensible, la lutte contre les fractures et inégalités sociales nécessite une vigilance et un engagement permanents.

L'Agence déploie des **approches quantitatives et qualitatives diversifiées**, et croise ses expertises thématiques pour mettre en lumière les vulnérabilités et les enjeux individuels et collectifs. L'**observation des évolutions et des processus** est ici encore au fondement des décisions. Elle est ainsi très impliquée dans le **suivi du NPNRU Villeneuve et GrandAlpe** (plateforme d'indicateurs de suivi, enquête sociologique et observatoire photographique

pour le suivi des mutations urbaines). Depuis 2019, elle accompagne l'élaboration d'un bilan de cinq ans d'observation de la **géographie prioritaire de la métropole** et réalise des **portraits fins des QPV**. Elle conduit en outre des réflexions méthodologiques autour du lancement d'un **diagnostic santé** en faveur d'une meilleure prise en compte de la santé dans les politiques métropolitaines. Dans ce domaine qu'elle investit de plus en plus, l'Agence élabore en **partenariat avec l'ARS** des études et synthèses d'opérations pilotes.

À noter enfin, les études menées pour le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) qui préfigurent un **observatoire métropolitain de la tranquillité publique**.

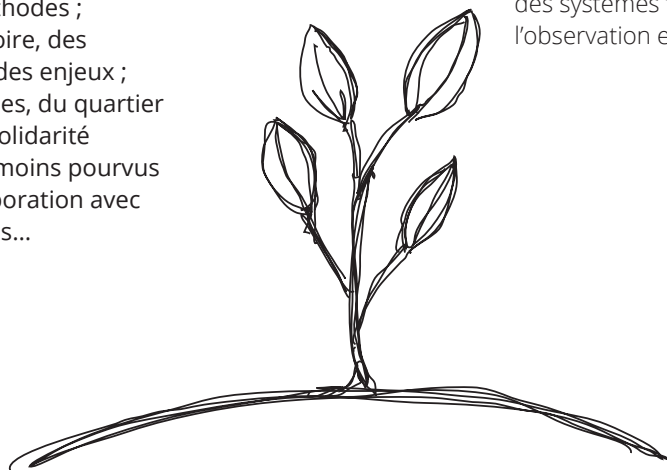
UNE AGENCE À VOS CÔTÉS

faire projet ensemble

On ne le dira jamais assez, **l'ADN de l'agence d'urbanisme, c'est le partenariat**. Il s'incarne dans le programme d'activité, voté annuellement par les membres : un programme qui, au contraire d'une somme de missions indépendantes, s'appréhende dans sa globalité et son esprit de mutualisation. L'esprit est collectif, le sens de l'action, les valeurs et les bénéfices, sont communs : partage des études et des expériences ; capitalisation des méthodes ; vision du grand territoire, des interdépendances et des enjeux ; articulation des échelles, du quartier à l'aire grenobloise ; solidarité envers les territoires moins pourvus en ingénierie et collaboration avec les services techniques...

le socle, ce bien commun

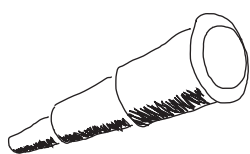
Financé par les cotisations d'adhésion des membres de l'Agence, le socle représente environ un quart de son budget. Selon les souhaits des membres, il est affecté à des services et à des projets mutualisés et favorise la compréhension des systèmes territoriaux à travers notamment l'observation et la valorisation.



LE PROJET D'AGENCE : UNE FEUILLE DE ROUTE COLLECTIVE

Nos territoires en transition, soumis à des crises multiples, appellent des stratégies de résilience et au renouvellement des modèles. Les questions de santé, d'alimentation, d'énergie, de climat et de pollutions... sont au cœur des enjeux. Il faut travailler ensemble dans la durée au mieux-être de tous, et des plus fragiles en particulier.

Il nous faut aussi coopérer à la meilleure compréhension des systèmes territoriaux et à leur organisation. Métropole, intercommunalités, communes, territoires voisins, montagne, région... : le partage des visions, l'articulation des projets et des stratégies s'imposent. Dans cette grande complexité, **l'Agence, inscrite dans ses multiples réseaux, dont urbA4 à l'échelle régionale et la Fnau à l'échelle nationale, mais aussi universitaires à l'échelle locale**, soutient la conception de politiques publiques plus efficaces, mieux ciblées, plus collaboratives et inventives, aux bonnes échelles. **Fondé sur le bilan positif des deux précédents, le Projet d'Agence 2021-2026 qui s'élabore cette année se veut « un marqueur politique essentiel pour l'Agence et ses élus. »** Pour son président, il s'agit de traduire les attentes des élus en les emmenant dans un processus dynamique et de redéfinir avec eux le rôle qu'ils attendent de l'Agence à leurs côtés, au service de l'intelligence collective. **Rendez-vous en juin.**



L'OBSERVATION, UNE CULTURE COMMUNE

Catalyseur historique de l'activité de l'Agence, l'observation n'a pas de frontières ni de limites temporelles. C'est un process permanent qui permet de passer au tamis de l'analyse, des thématiques, des populations, des tendances, des flux, etc. C'est bien l'action de croiser, de comparer, de décrypter et d'enrichir la connaissance qui en garantit la pertinence et l'intérêt. Il n'est pas un seul projet qui ne nécessiterait pas de faire appel à l'observation, il n'est pas de décision publique qui n'ait pas besoin d'être dûment éclairée.

Pour répondre aux besoins de connaissance des territoires, l'Agence développe, seule ou avec d'autres, **des méthodes originales faisant appel à diverses formes et sources de données**, grâce notamment à son **Système d'information territorial (SIT)** performant. Elle décline ses **analyses de la micro à la grande échelle**, en croisant les thématiques de l'aménagement du territoire. Elle pilote, coordonne ou anime de nombreux observatoires partenariaux, avec une forte implication dans l'OBS'y. Un **travail de mutualisation et d'échanges à l'échelle des quatre agences d'urbanisme de la région Auvergne Rhône Alpes (urbA4)** permet en outre de capitaliser et d'améliorer les pratiques d'observation à l'échelle du grand territoire, et de construire un référentiel commun.

LE SIT

Service d'information
territorial : la salle
des machines de la donnée !

8 200
tables de données

12 thématiques

6 OBSERVATOIRES

- Foncier
- Déplacements
- Loyers
- RDC commerciaux
- Logement étudiant
- Biodiversité

Animation de l'OBS'y, le réseau des observatoires
de l'agglomération grenobloise

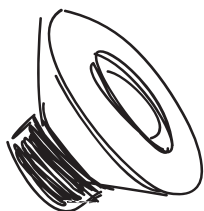
DES APPLICATIONS WEB

- Vos territoires à la carte
(cartographie statistique)
- VizualiZ
(solutions de cartes en ligne)

DES PUBLICATIONS TERRITORIALISÉES

- Vos territoires en mouvements
- Nos données en image :
 - #1 Occupation des sols
 - #2 Démographie
 - #3 Vulnérabilités socio-économiques
 - #4 Espaces de biodiversité
 - #5 Emploi

COMMUNICATION, VEILLE ET VALORISATION : NOUS AVONS TANT À PARTAGER

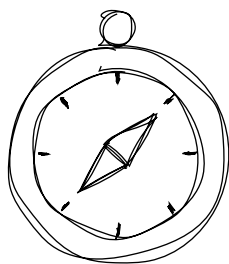


Rendre compte de la mise en œuvre du programme d'activité de l'Agence est nécessaire mais non suffisant. Le partage des connaissances sous une forme accessible, la mise en débat des enjeux, l'ouverture à l'innovation, sont essentiels. **C'est un rôle-clé de la communication de l'Agence que de faire vivre et mettre à disposition l'importante matière qu'elle collecte, décrypte et analyse dans le cadre de son activité au service des territoires de l'aire grenobloise.** C'est le sens même de son slogan : (se) connaître et (se) comprendre, c'est capital. Car l'Agence n'est pas qu'un outil « au service ». **Lieu d'échange, de débat et de coopération entre les collectivités et les acteurs locaux, elle a aussi et peut être surtout une fonction de « think tank », de vigie et d'agitateur d'idées.** C'est pourquoi elle veille rigoureusement l'actualité et la littérature, s'implique dans différentes scènes, anime ou impulse des événements qui favorisent le décroisement et l'innovation.

GRAND 

Une lettre, un webmagazine
et une rencontre pour informer
et débattre des grandes
mutations à l'œuvre.

LA PROSPECTIVE, UNE BOUSSE DANS L'INCERTITUDE ET UN PROJET À PORTER ENSEMBLE



Dans cet avenir de plus en plus difficile à appréhender, penser l'avenir des territoires, tant à court et moyen qu'au long terme, n'a jamais été aussi complexe. **En réponse à la demande de ses élus, l'Agence, avec ses proches partenaires dans un premier temps, impulse l'idée de faire vivre une « plateforme des prospectives » de l'aire grenobloise, qui s'attache moins au quoi (globalement consensuel) qu'au comment :** l'hypothèse fondatrice de la démarche repose en effet sur le postulat que ce sont les conditions plus que les orientations dans lesquelles les politiques publiques locales s'exercent qui sont à explorer et approfondir, à plusieurs mains, dans un esprit d'ouverture et sans tabou. **Un des objectifs de la plateforme est de fédérer les initiatives naissantes ou émergentes sur le territoire de l'aire grenobloise.** Les acteurs et collectivités de l'aire grenobloise qui le souhaitent sont invités à contribuer à cette démarche très ouverte.

la plateforme des prospectives

telle qu'elle se dessine à ce stade des échanges, viendrait satisfaire et articuler trois niveaux de besoins : constituer un centre de ressources partagées (mise en commun de méthodes et connaissances, veille...) ; construire une « offre de services » mutualisée (mise à disposition d'une expertise commune) ; constituer une « laboratoire de recherches » (sur des sujets définis dans un programme et avec des moyens mutualisés).

UN CONSEIL SCIENTIFIQUE À L'IMPULSION DES RÉFLEXIONS PROSPECTIVES

Le conseil scientifique de l'Agence, constitué de chercheurs d'horizons pluridisciplinaires et présidé par Philippe Cardin, est en cours de reconstitution et de redéfinition dans le cadre du nouveau mandat.



ILS, ELLES SONT VOS INTERLOCUTEURS

avril 2021

RÉFÉRENTS TERRITOIRES



Benoît Parent
benoit.parent@aurg.asso.fr



Murielle Pezet-Kuhn
murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr



Audrey Daste
audrey.daste@aurg.asso.fr



Hugues Merle
hugues.merle@aurg.asso.fr



Kader Boukerrou
kader.boukerrou@aurg.asso.fr



Manon Sajaloli
manon.sajaloli@aurg.asso.fr



Christophe Bilic
christophe.bilic@aurg.asso.fr



Olga Braoudakis
olga.braoudakis@aurg.asso.fr



Françoise Pichavant
francoise.pichavant@aurg.asso.fr



Emmanuel Boulanger
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr



Julien Clémenti
julien.clementi@aurg.asso.fr



Colombe Buevoz
colombe.buevoz@aurg.asso.fr



Frédéric Pontoire
frederic.pontoire@aurg.asso.fr

État / DDT / DREAL
Conseil départemental de l'Isère
Établissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble
Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (Smmag)
Grenoble-Alpes Métropole
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Communauté de communes Le Grésivaudan
Communauté de communes de Bièvre Est
Bièvre Isère Communauté
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
Communauté de communes du Massif du Vercors
Communauté de communes Cœur de Chartreuse
Communauté de communes de la Matheysine

AUTRES RÉFÉRENTS

ABSISE
ADEME
ARS
EPFL du Dauphiné
EPORA
Parc naturel régional du Vercors
Parc naturel régional de Chartreuse
Syndicat Mixte d'élaboration du SCoT de l'aire gapençaise
Ville de Grenoble
Ville d'Échirolles
Université Grenoble Alpes

L'équipe compte au 1^{er} janvier 2021

56 collaborateurs (dont 1 apprenti
et 1 thèse Cifre),

28

28

Découvrez **GRAND A LE MAG**

#1 Territoires, #2 Risques et résilience, #3 Big bang numérique, #4 Énergét(h)ique
sur grand-a.aurg.org



Notre site Internet, riche en contenus sur vos territoires et nos projets partenariaux

www.aurg.fr

RETROUVEZ NOS SERVICES EN LIGNE

basedoc.aurg.fr

pour télécharger nos études et interroger le fonds documentaire



baseimages.aurg.fr

pour disposer de photos et cartes du territoire en haute définition

tercarte.aurg.org

pour créer des cartes statistiques personnalisées

adhérer à l'agence ?

[L'espace des élu.e.s](#)

Besoin d'info sur l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement

et de leurs thématiques (mobilités, habitat, biodiversité, énergie...), ici et ailleurs ?

abonnez-vous !

L'AGENCE VEILLE POUR VOUS



veille.aurg.fr > Le blog et la news, tous les mercredis

Sans oublier le centre de documentation, une mine d'informations, sur rendez-vous :

caroline.leroy@aurg.asso.fr

et suivez-nous sur les réseaux sociaux



L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr